
A D R E S S E

A U R O I ,

*PRONONCÉE par les Commissaires de l'Assemblée
générale de la partie Française de Saint-
Domingue , le 2 décembre 1791.*

SIRE,

Nous avons été députés par l'assemblée générale de la partie française de Saint-Domingue , pour demander à la mère-patrie les consolations et les secours que nos malheurs méritent.

Nous connoissons, SIRE, toute la bonté de votre cœur. Nous lui épargnerons le tableau de tant de pères de famille égorgés, de tant d'épouses , de filles éplorées, fuyant le fer, la flamme , et mourant dans l'opprobre et le déshonneur.

L'éclat du trône n'a point altéré la douce sensibilité de la nature , et vous êtes homme, SIRE, et homme sensible avant d'être Roi.

A

Nous nous attendions à trouver dans le sein de la France la touchante commisération qui est le premier secours que l'infortuné réclame ; mais nos ennemis , effrayés du mal qu'ils nous ont fait , qu'ils ont fait à l'empire et au genre humain , font retomber sur nous une responsabilité devenue trop horrible , même pour eux ; ils circonviennent l'opinion ; ils s'emparent de tous les journaux ; ils nous prodiguent les injures ; ils écartent ceux qui , touchés de tant de désastres , seroient tentés de nous défendre. La patrie qu'ils déchirent est invoquée par eux , et celui qui voudroit parler au nom de la patrie , est appelé son ennemi.

Nous savons , SIRE , que ces hommes méchants ne sont point parvenus jusqu'à vous. Nous savons que vous avez donné des larmes à nos misères , que vous avez pressé de tout votre pouvoir l'expédition des secours décrétés.

Daignez donc , SIRE , recevoir l'expression de toute notre reconnoissance.

Notre cause est soumise à l'Assemblée Nationale : nous attendons tout de sa justice et de la protection qu'elle doit à toutes les parties de l'empire. Si , contre notre espoir , nos ennemis triomphoient , si la cause de la Nation étoit perdue au tribunal de la Nation , nous en appellerions à la postérité , et nous retournerions mourir au milieu de nos commettans , en leur disant que VOTRE MAJESTÉ nous a accueilli avec bonté , et que vous avez daigné être notre consolateur. Cette pensée adoucira nos derniers momens , et nous mourrons moins malheureux , puisque vous aurez été notre ami.

Signé , MILLET ; CHESNEAU DE LAMEYRIERE ; St.-JAMES ; LE BUGNET ; LAGOURGUE ; COUGNACQ - MION ; et ROUSTAN.

R É P O N S E D U R O I .

Je suis infiniment touché de vos malheurs : vous savez que je les ai partagés. J'ai employé tous les moyens qui étoient en mon pouvoir pour les faire cesser , et j'espère que les troupes arriveront assez tôt pour produire cet effet. Je compte aussi que l'Assemblée Nationale adoptera les mesures nouvelles que je lui proposerai ; et je vois avec beaucoup de satisfaction l'empressement que les places de commerce ont mis à vous seconder.

« SA MAJESTÉ a adressé ensuite plusieurs questions aux
« commissaires de l'assemblée générale de Saint-Domingue ,
« sur les désastres de cette colonie , et particulièrement sur
« les espérances qu'on pouvoit avoir que les provinces de
« l'ouest et du sud échapperoient aux ravages que la pro-
« vince du nord a soufferts. »

LEE

09-145C

S137

179

7

1

